COMMUNE DE GENOLIER

Place du Village 5 - 1272 Genolier
tél. 022 366 86 30
www.genolier.ch - greffe@genolier.ch

Au Conseil communal de Genolier

Genolier, le 12 octobre 2023

PREAVIS N° 47/2023

concernant une demande de crédit de CHF 51'500.- TTC pour la rénovation de l'appartement communal situé au 1er étage de la maison gothique Place du Village 3.

Délégués Municipaux :	Gérald Girardet, Municipal André Darmon, Syndic
Commissions chargées de l'étude :	Commission des bâtiments Commission des finances

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. PRÉAMBULE

Cet appartement situé dans le bâtiment communal dont l'entrée se situe en face de l'église à la Route de Trélex n'a pas été rafraîchit et encore moins rénové depuis une vingtaine d'années.

2. BUT

A la suite du décès en février dernier du locataire de cet appartement de 1p1/2 40m2, nous avons constaté que son état général était très fortement dégradé et mérite une bonne rénovation :

- La pièce principale demande une réfection totale des peintures murales et du plafond ainsi que le remplacement d'une fenêtre brisée.
- Dans la cuisine, l'agencement et l'électroménager sont à remplacer, les peintures murales et du plafond sont à refaire et l'entremeuble en carrelage est aussi à remplacer, à noter qu'un désamiantage s'avère nécessaire.
- La salle de bain est à refaire entièrement, remplacement des sanitaires, WC, lavabo et remplacement de la baignoire par une douche. Le carrelage du sol et des murs est à désamianter et à remplacer.
- Le hall d'entrée carrelage et peintures sont à refaire entièrement.

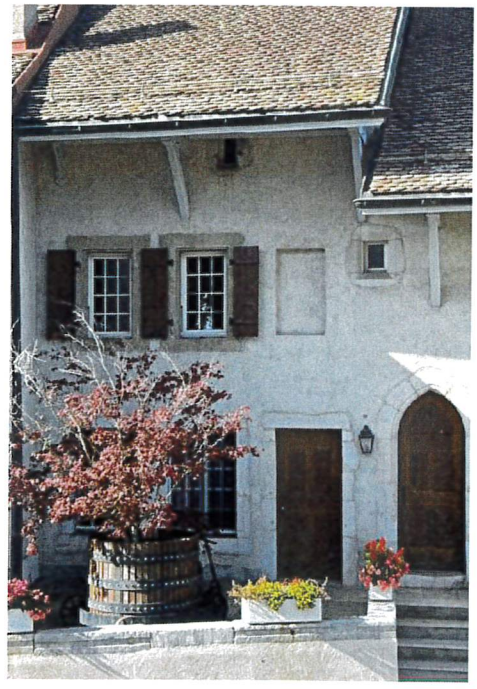

3. COÛT DES TRAVAUX

Le coût des travaux, basé sur plusieurs devis par corps de métiers, se présente comme suit :

Désignation	CHF TTC
Peintures murs et plafonds	6'000.-
Agencement cuisine	10'500.-
Sanitaire, cuisine et salle de bain	8'000.-
Electricité	5'000.-
Carrelages hall, salle de bain et cuisine	12'850.-
Test amiante et désamiantage	4'000.-
Nettoyages fin des travaux	500.-
Divers et imprévus env. 5%	2'669.-
Sous-total	49'519.-
Honoraires surveillance de chantier 4%	1'981.-
Total des travaux TTC	**51'500.-**

4. PRIX DE LA LOCATION

Loyer net actuel : CHF 869.-/mois soit CHF 10'428.-/an = CHF 260.70/m^2
Nouveau loyer net : CHF 1'100.-/mois soit CHF 13'200.-/an = CHF 330.-/m^2

5. DEBUT DES TRAVAUX

Sous réserve de l'obtention du crédit, les travaux devraient commencer sans tarder afin d'éviter tant que faire ce peu une perte substantielle de loyers.

6. CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil Communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

Vu le préavis No 47/2023 Concernant une demande de crédit de CHF 51'500.- TTC pour la rénovation de l'appartement communal situé au 1er étage de la maison gothique.

Ouï les rapports des commissions chargées de l'étude de ce préavis

Attendu que ce préavis a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide

1) d'accorder le crédit de CHF 51'500.- TTC et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux ;

2) d'autoriser la Municipalité à financer le montant de CHF 51'500.- TTC par la trésorerie courante ;

3) d'amortir ce montant par le compte 9281.6 « Fonds de rénovation bâtiments Communal Maison Gothique».

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 16 octobre 2023 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :
A. Darmon

La secrétaire :
D. Jayet